

Assistance technique au programme d'Appui à la Réforme de la Justice

ATPARJ

Thématique principale: Justice



Couverture nationale

Informations générales

Budget global	€5,115,178
Budget européen	€5,115,178
Date de début	04/08/2014
Date de fin	03/12/2019
Statut	Archivé
Projet National	Oui

Organisations partenaires

Chef de file

- SOFRECO - SOFRECO-SOCIETE FRANCAISE DE REALISATION D'ETUDES ET DE CONSEIL SA

Labels:

Informations

Actualités du projet :

R1 : Les capacités de gestion et de pilotage du PARJ sont renforcées pour soutenir l'ensemble du processus des réformes

- R1.1 : L'Unité justice est renforcée dans ses capacités administratives et financières pour gérer et promouvoir le PARJ

- R1.2 : Les procédures, contrats et termes de référence/fiches de jumelages relatifs aux différentes composantes du PARJ, sont préparés, conclus et suivis selon les meilleures pratiques

- R1.3 : Le plan de travail du projet (jumelages, projets pilotes, action ad hoc) suit les priorités stratégiques dans le domaine de la réforme de la justice et implique la participation de l'ensemble des acteurs de la réforme (acteurs étatiques et non-étatiques).

R2 : Les capacités des partenaires de la réforme sont renforcées à travers de l'assistance ad hoc et des projets pilotes

- R2.1 : Rapprochement de la législation avec les standards internationaux, notamment relative à l'organisation judiciaire, au statut des magistrats, à la chaîne pénale

- R2.2 : Les bénéficiaires institutionnels sont renforcés dans leur capacité d'élaborer, contribuer, mettre en œuvre les projets de réforme et évaluer leur impact

- R2.3 : Les capacités de formation sont accrues dans les administrations, instances, juridictions et professions concernées

R3 : L'accès à la justice est facilité, implication de la société civile pour une justice de qualité

- R3.1 : Les publications et sources du droit (législation, jurisprudence, doctrine, principes directeurs internationaux, manuels..) sont plus largement développés, diffusés et facilement accessibles, notamment en version électronique (dans les Ministères, administrations, instances, juridictions, professions et parties prenantes concernées);

- R3.2 : L'accès à la justice est renforcé par un projet spécifique pour améliorer le système d'aide juridictionnelle, une analyse sera faite pour étudier les possibilités concrètes de médiation et aussi d'actions en faveur des victimes

- R3.3 : La capacité des organisations de la société civile est renforcée afin qu'elle s'engage dans l'évaluation de l'efficacité de la justice et des actions des instances gouvernementales et publiques, la diffusion de l'information sur le droit et la justice, le travail avec les médias et la sensibilisation du public

- R3.4 : Un mécanisme de consultation permanent de la société civile est mis en place

Présentation du projet :

Contribuer à la mise en œuvre de l'ensemble du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice par le biais d'une Assistance technique court et long terme.

Objectifs du projet :

Le contrat vise particulièrement la mobilisation et la mise à disposition du bénéficiaire d'une assistance technique qui assistera le RNP et l'Unité justice dans les objectifs suivants :

OS1 : Renforcer les capacités de gestion et de pilotage du programme en vue d'une cohérence globale des activités du PARJ

OS2 : Appuyer le processus de réforme de la justice en renforçant les capacités des partenaires de la réforme, à travers notamment des projets pilotes

OS3 : Faciliter l'accès à la justice et la participation élargie à l'édification de l'état de droit